

**Commune de SAINTE-AGNES**  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**  
 Pour l'Etat de l'ISERE  
**NATURELS PREVISIBLES**

**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE**  
 (sur fond cadastral)

**Légende :**

Niveaux de contraintes *		Nature du risque **	
	Zones d'interdictions	H, M	maréages
	Zones de projet possible sous maîtrise collective	T, L1, L2	crues des torrents et des rivières torrentielles
	Zones de contraintes faibles	V, W	rassemblement sur versant glissements de terrain
	Zones sans contraintes spécifique	G, G1, G2	chutes de pierres
		P, P	

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :  
 \* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.  
 \*\* le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractéristiques en majorité pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

--- Limite de la zone d'étude

Réalisation : I. Delarocque RTMS8    Etabli le : Avril 2002  
 Edition : Alp Géomatiques    Modifié le : Avril 2003    Echelle : 1/5 000

